

Denis Feissel

**DOCUMENTS,
DROIT, DIPLOMATIQUE
DE L'EMPIRE ROMAIN TARDIF**

*Ouvrage publié avec le concours
de la Fondation Ebersolt du Collège de France*

AVANT-PROPOS

Les vingt-deux articles qui composent ce volume ont paru de 1985 à 2009. Sous le titre *Documents, droit, diplomatie de l'Empire romain tardif*, cette réédition réunit à peu près l'ensemble de mes études publiées en ce domaine – sans préjudice de livres ou articles encore en préparation. L'exception la plus notable concerne les papyrus syriens édités avec Jean Gascou, documents qui remontent à la première moitié du III^e siècle et dont la réédition exigerait un volume à part¹. Ont été également laissés de côté quelques travaux où ma contribution a paru trop partielle², trop provisoire³, ou trop récente⁴. Les articles retenus constituent cinq séries : prolégomènes ; actes impériaux du III^e, du IV^e et du VI^e siècle ; pétitions aux empereurs ; actes des préfets du prétoire ; chronologie et paléographie. Chaque série, sauf la première, suit l'ordre chronologique de parution des articles.

Un tel bilan ne saurait être que provisoire, pour un auteur qui espère aller un peu plus avant comme pour les chercheurs qui voudraient suivre la même voie. Pourtant, le chemin déjà parcouru invite à retracer sommairement un itinéraire où m'ont entraîné à la fois le hasard des découvertes, la confiance à mon égard de savants désintéressés et la logique interne d'une recherche en développement. Dans le champ des inscriptions de l'Antiquité tardive, l'épigraphie juridique est l'un des deux ou trois thèmes auxquels je suis le plus souvent revenu. D'heureuses circonstances m'ont conduit de bonne heure. Les fragments de constitutions étudiés à Thessalonique dès 1975, la nouvelle dédicace des préfets de Constantin découverte à Antioche en 1980, en compagnie de Gilbert Dagrón, amorçaient la voie. Peu après, Louis Robert eut la générosité de me donner à publier la grande ordonnance préfectorale de 480, révisée par lui à Mylasa en 1934. Peter Herrmann, à son tour, me confiait la réédition des rescrits de Justinien découverts à Milet. L'archéologue Ismail Kaygusuz m'offrait

1. Dix-sept textes présentés par D. FEISSEL–J. GASCOU, « Documents d'archives romaines inédites du Moyen-Euphrate », *CRAI* 1989, p. 535-561 ; édités dans *Journal des Savants* 1995, p. 65-119 ; 1997, p. 3-57 ; 2000, p. 3-57 (avec pour co-auteur J. Teixidor).

2. J. DIETHART – D. FEISSEL – J. GASCOU, « Les *prôtokolla* des papyrus byzantins du V^e au VII^e siècle. Édition, prosopographie, diplomatique », *Tyche* 9, 1994, p. 9-40.

3. « Épigraphie administrative et topographie urbaine : l'emplacement des actes inscrits dans l'Éphèse protobyzantine (IV^e-VI^e s.) », dans *Efeso paleocristiana e bizantina — Frühchristliches und byzantinisches Ephesos*, Wien, 1999, p. 121-132.

4. « Une inscription de Kos et une loi de Valens (*Iscrizioni di Cos* ED 90 et *CTh* XIII, 10, 7) », *Chiron* 39, 2009, p. 297-322. « Un fragment palestinien de la constitution d'Anastase sur l'administration militaire du diocèse d'Orient », *ZPE* 173, 2010, p. 125-129.

d'éditer avec lui un long document de Paphlagonie. Le recueil ambitieux que je projetais alors des actes des empereurs et de l'administration impériale, même limité au v^e et au vi^e s., ne devait pas en tant que tel dépasser le stade de l'ébauche que je rédigeai à Princeton, en 1988-1989, à l'invitation de Glen Bowersock et Christian Habicht : projet inabouti, mais étape déterminante par l'horizon désormais fixé à la recherche, et par la nécessité reconnue de multiples travaux préparatoires. Je m'y consacrai dans la décennie suivante, avant tout à Éphèse où l'Institut archéologique autrichien, et singulièrement Dieter Knibbe, m'offrirent de rééditer l'ensemble des inscriptions officielles du Bas-Empire. Un corpus particulier doit leur être consacré, d'où le peu de place qu'elles tiennent, en apparence, dans le présent volume ; mais l'exceptionnelle richesse du dossier éphésien a largement contribué à en éclairer d'autres. Dans le même temps, la recherche s'élargissait à des documents plus anciens, à partir du milieu du iii^e s., et non plus seulement épigraphiques. Mes premiers pas en papyrologie avaient été guidés par Klaas Worp pour notre réédition du *P. Leid. Z.*, un des très rares documents originaux issus de la chancellerie impériale. Jean Gascoü devait me faire explorer plus avant ce domaine avec notre publication commune, achevée en 2000, des papyrus syriens déjà mentionnés, et notre édition en 2004 d'une monographie collective sur la pétition à Byzance. La même année, répondant au vœu de Michael Wörrle, je publiai le rescrit de Justinien en faveur de Didymes qui occupe dans ce volume une place centrale. Document exemplaire, intact de surcroît, il se situe en effet à la croisée des principaux thèmes du livre. Suscité par la pétition d'une cité, ce rescrit impérial, entériné par la préfecture du prétoire, promulgué par le gouvernement provincial, éclaire aussi bien, en effet, la genèse d'une constitution que les particularités formelles propres à chaque élément du dossier qui l'entoure. L'inscription de Didymes suffirait à justifier le titre de ce recueil, *Documents, droit, diplomatie*, sans qu'il soit nécessaire d'insister davantage sur chacune de ces notions et sur ce qui les unit. Trois articles liminaires, réunis ci-après en guise de prologues, offriront un aperçu des méthodes mises en œuvre et des résultats visés.

Il importe de moins que le lecteur sache de quelle façon ce recueil a été réalisé. La révision des articles réédités a entraîné peu de modifications substantielles. Des corrections ou additions limitées ont été insérées entre crochets droits, dans le texte comme dans les notes. Des addenda plus étendus ont été reportés soit en fin d'article (p. 502 et 523-524), soit en fin de livre (p. 553-555). Mis à part de simples lapsus, corrigés tacitement, le lecteur a sous les yeux le texte intégral de l'édition d'origine, dont la pagination est indiquée en marge. Toutes les illustrations sont également reprises, non sans quelques retouches (photographies détournées, contraste accentué, échelle modifiée). On a toutefois supprimé les résumés qui précédaient certains articles, et les listes d'abréviations propres à l'un ou l'autre, à l'exception de l'article XIV dont la bibliographie est particulière. S'agissant d'études parues en France ou à l'étranger, dans des revues ou volumes divers aux normes parfois discordantes, on s'est efforcé d'harmoniser les références bibliographiques, conformément à la table des abréviations placée en tête du volume. L'ensemble est complété par trois index, des noms propres, des mots grecs et des sources. Il a fallu renoncer à un index général pour ne pas différer davantage la parution du livre.

Au moment où s'achève ce travail, c'est un plaisir de dire ma reconnaissance, sans pouvoir les nommer tous, à ceux qui l'ont rendu possible. Maîtres, collègues et amis, m'ont, comme je l'ai rappelé, apporté leur concours de bien des façons : en me confiant pour publication des documents nouveaux, ou des données nouvelles pour en rééditer d'autres ; en m'incitant à une recherche, imprévue parfois, pour un volume de revue, de colloque ou d'hommage ; en voulant bien, quelquefois, écrire et signer un article avec moi ; en lisant et critiquant ceux que j'écrivais seul. À tous, j'exprime à nouveau ma constante gratitude. Il me reste à présent à remercier nommément, et chaleureusement, les deux personnes à qui ce livre doit le jour. Constantin Zuckerman m'a vu rédiger naguère nombre de ces articles, sur lesquels j'ai souvent sollicité son avis. Il a su me persuader d'en donner ici l'édition révisée, dans la collection des « Bilans de recherche » créée à son initiative. Quant à l'élégance de la publication, elle est le mérite exclusif d'Artyom Ter-Markosyan qui, avec autant de patience que de talent, en a réalisé l'exigeante mise en page et mis au point l'illustration.

Souhaitons maintenant à ce recueil l'accueil bienveillant des lecteurs, selon la formule consacrée pour la présentation, à Byzance, d'un document public à une instance officielle⁵ : ὑποβάλλομεν πρὸς τὸ παριστάμενον, « nous vous le soumettons pour ce que bon vous semble » ; à quoi l'intéressé répondait d'ordinaire : « qu'il soit lu comme il convient », προσφόρως ἀναγιγνωσκέσθω.

*
* *
*

5. Voir ci-dessous, p. 14, 269 et 304-306.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	III
ABRÉVIATIONS	VII

Prolégomènes

I. CONFÉRENCE D'OUVERTURE.....	1
<i>École pratique des Hautes Études, Section des sciences historiques et philologiques. Conférence d'ouverture de M. Denis Feissel, Directeur d'études de Sources documentaires et histoire administrative de l'Orient romain tardif (III^e-VII^e siècle), 8 février 2000, Paris, 2001, p. 35-66.</i>	
II. ÉPIGRAPHIE ET CONSTITUTIONS IMPÉRIALES :	
ASPECTS DE LA PUBLICATION DU DROIT À BYZANCE.....	17
<i>Epigrafia medievale greca e latina, ideologia e funzione. Atti del seminario di Erice (12-18 settembre 1991), éd. G. Cavallo – C. Mango, Spoleto, 1995, p. 67-98 et pl. 1-4.</i>	
III. LES ACTES DE L'ÉTAT IMPÉRIAL DANS L'ÉPIGRAPHIE TARDIVE (324-610):	
PROLÉGOMÈNES À UN INVENTAIRE	43
<i>Selbstdarstellung und Kommunikation. Die Veröffentlichung staatlicher Urkunden auf Stein und Bronze in der Römischen Welt. Internationales Kolloquium an der Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik in München (1. bis 3. Juli 2006), éd. R. Haensch, München, 2009 (Vestigia, 61), p. 97-128.</i>	

Actes impériaux

III^e siècle

IV. LES PRIVILÈGES DE BAITOKAIKÈ : REMARQUES SUR LE RESCRIT DE VALÉRIEN ET LE COLOPHON DU DOSSIER	71
<i>Syria 70, 1993, p. 11-25.</i>	
V. UN RESCRIT IMPÉRIAL ET UNE CONSÉCRATION D'APRÈS UNE INSCRIPTION DU GYMNASÉ DE SALAMINE	85
<i>Cahiers du Centre d'Études Chypriotes 31, 2001, p. 189-207.</i>	
VI. LE RESCRIT DE VALÉRIEN À APELLAS (I. SMYRNA, 604) D'APRÈS UNE COPIE INÉDITE DE JOHN COVEL	101
<i>L'hellénisme d'époque romaine. Nouveaux documents, nouvelles approches (I^{er} s. a. C. - III^e s. p. C.). Actes du Colloque international à la mémoire de Louis Robert, Paris, 7-8 juillet 2000, éd. S. Follet, Paris, 2004, p. 341-355.</i>	

iv^e siècle

- VII. LES CONSTITUTIONS DES TÉTRARQUES CONNUES PAR L'ÉPIGRAPHIE :
INVENTAIRE ET NOTES CRITIQUES 117
AnTard 3, 1995, p. 33-53.
- VIII. DEUX CONSTITUTIONS TÉTRARCHIQUES INSCRITES À ÉPHÈSE 155
AnTard 4, 1996, p. 273-289.
- IX. L'ADNOTATIO DE CONSTANTIN SUR LE DROIT DE CITÉ
D'ORCISTUS EN PHRYGIE..... 185
AnTard 7, 1999, p. 255-267.
- X. UNE CONSTITUTION DE L'EMPEREUR JULIEN ENTRE TEXTE ÉPIGRA-
PHIQUE ET CODIFICATION (*CIL* III, 459 et *CTh* I, 16, 8)..... 205
La codification des lois dans l'Antiquité. Actes du colloque de Strasbourg. . .
1997, éd. Ed. Lévy, Paris, 2000 (Université Marc Bloch de Strasbourg,
Travaux du Centre de recherche sur le Proche-Orient et la Grèce
antiques, 16), p. 315-337.

vi^e siècle

- XI. UN MANDEMENT IMPÉRIAL DU VI^e SIÈCLE DANS UNE INSCRIPTION
D'HADRIANOUPLIS D'HONORIADE..... 233
TM 9, 1985, p. 397-419 (en collaboration avec I. Kaygusuz).
- XII. UN RESCRIT DE JUSTINIEN DÉCOUVERT À DIDYMES (1^{er} avril 533) 251
Chiron 34, 2004, p. 285-365.
- XIII. Extrait de CHRISTLICHE UND BYZANTINISCHE INSCHRIFTEN 325
Milet VI. Inschriften von Milet, 3, par P. Herrmann (†) et alii,
Berlin - New York, 2006, p. 289-295 et pl. 44-45.

Pétitions aux empereurs

- XIV. LA REQUÊTE D'APPION, ÉVÊQUE DE SYÈNE, À THÉODOSE II :
P. Leid. Z révisé..... 339
Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden
te Leiden 68, 1988, p. 97-111 [en collaboration avec K. A. Worp].
- XV. PÉTITIONS AUX EMPEREURS ET FORMES DU RESCRIT
DANS LES SOURCES DOCUMENTAIRES DU IV^e AU VI^e SIÈCLE 363
La pétition à Byzance, éd. D. Feissel – J. Gascoü, Paris, 2004
(Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance,
Monographies, 14), p. 33-52.

Actes des préfets du prétoire

- XVI. UNE DÉDICACE EN L'HONNEUR DE CONSTANTIN II CÉSAR
ET LES PRÉFETS DU PRÉTOIRE DE 336..... 385
TM 9, 1985, p. 421-434, phot. pl. I, 1, extrait de « Inscriptions
inédites du musée d'Antioche », *ibid.*, p. 421-461
(en collaboration avec G. Dagron).
- XVII. *PRAEFATIO CHARTARUM PUBLICARUM*. L'INTITULÉ DES ACTES
DE LA PRÉFECTURE DU PRÉTOIRE DU IV^e AU VI^e SIÈCLE..... 399
TM 11, 1991, p. 437-464.
- XVIII. L'ORDONNANCE DU PRÉFET DIONYSIOS INSCRITE À MYLASA
EN CARIE (1^{er} août 480)..... 429
TM 12, 1994, p. 263-297 et pl. 1-10.
- XIX. UN ACTE DE LA PRÉFECTURE D'AFRIQUE SUR L'ÉGLISE DE BYZACÈNE
AU DÉBUT DU RÈGNE DE JUSTIN II 477
AnTard 11, 2003, p. 97-112.

Chronologie et paléographie

- XX. LA RÉFORME CHRONOLOGIQUE DE 537 ET SON APPLICATION DANS
L'ÉPIGRAPHIE GRECQUE : ANNÉES DE RÈGNE ET DATES CONSULAIRES
DE JUSTINIEN À HÉRACLIUS..... 503
Ktéma 18, 1993 (paru en 1996), p. 171-188.
- XXI. ÉCRIRE GREC EN ALPHABET LATIN :
LE CAS DES DOCUMENTS PROTOBYZANTINS..... 525
*Bilinguisme gréco-latin et épigraphie. Actes du colloque
international, Lyon, 17-10 mai 2004*,
éd. F. Biville *et alii*, Lyon, 2008, p. 213-230.
- XXII. DEUX MODÈLES DE CURSIVE LATINE DANS
L'ORDRE ALPHABÉTIQUE GREC 541
Sixty-five Papyrological Texts presented to Klaas A. Worp, éd.
F. A. J. Hoogendijk – B. P. Muhs, Leiden, 2008
(*Papyrologica Lugduno-Batava*, 33), p. 53-64.
- ADDENDA 553
- INDEX
- I. Géographie et prosopographie..... 555
- II. Vocabulaire grec..... 567
- III. Index des sources..... 576